

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 78

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 28

À l'alinéa 5, substituer à la seconde occurrence du mot :

« régional »,

le mot :

« général ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur rédactionnelle.